



Route de Saint Clémentin  
La Vacherasse  
79 250 NUEIL LES AUBIERS

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER**  
**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA**  
**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**



**Usine de production de produits cosmétiques  
et d'entretien écologiques**

**RESUME NON TECHNIQUE DE  
L'ETUDE DE DANGERS**

**OCTOBRE 2014**

Conformément à l'arrêté ministériel du 29 septembre 2005 relatif aux études de dangers des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à **autorisation**, ce chapitre vise à préciser de façon simplifiée les risques présentés par l'établissement **LABORATOIRE SCIENCE ET NATURE**.

Cette étude a été établie conformément aux principes généraux des études de dangers pour les installations classées relevant du régime de l'autorisation (Note technique du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable – mars 2004). Elle comprend :

⇒ **Une description du site, de l'environnement et du voisinage.**

Le site est localisé sur la commune de NUEIL LES AUBIERS, au lieu-dit la *Vacherasse*, route de SAINT CLEMENTIN.

Les terrains d'emprise du site représentent une surface totale de **72 395 m<sup>2</sup>**. Le site compte également, en-dehors de la zone exploitée, un parking à l'Ouest ainsi qu'une station d'épuration de traitement des ses effluents, à environ 400 mètres au Sud.

L'environnement aux alentours du terrain est composé d'exploitations agricoles, vignes, taillis, habitations.

Les habitations les plus proches sont localisées en limite d'exploitation Sud.

Le site n'est pas localisé dans une zone à risque naturel spécifique.

⇒ **L'identification et la caractérisation des potentiels de dangers.**

Les principaux risques inhérents à l'activité sont de 2 ordres :

- l'incendie. Ce risque concerne en particulier les cellules de stockages de matières premières et articles de conditionnement et produits finis (entrepôts).
- la pollution des eaux et du sol pouvant être générée en cas de déversement accidentel ou de rejets d'effluents non-conformes en sortie de station d'épuration. Le rejet d'éventuelles eaux d'extinction d'incendie constitue également un facteur de pollution.

⇒ **L'organisation de la sécurité.**

Elle repose sur la formation du personnel, les mesures préventives (interdiction de fumer, consignes de sécurité...), l'élaboration de procédures (conduite à tenir en cas d'incendie, conditions de stockage et de dépotage, etc.), la clôture partielle du site, la mise en place de contrôles périodiques de sécurité des installations ou encore la présence de moyens d'extinction adaptés.

L'établissement dispose notamment de poteaux incendie à proximité, de deux réserves d'eau d'un volume global de 350 m<sup>3</sup>, d'extincteurs et de RIA répartis sur le site, de détection d'incendie ainsi que de systèmes d'obturation.

⇒ **La présentation des accidents et incidents survenus sur le site et dans le secteur d'activité.**

Les différents sinistres relevés dans l'étude de l'accidentologie du secteur d'activité mettent en évidence que l'incendie et les pollutions accidentelles sont les principaux sinistres rencontrés. Cet établissement n'a connu aucun incident de ce type.

⇒ **L'évaluation préliminaire des risques basée sur une méthode d'analyse de type AMDEC et intégrant les barrières de sécurité.**

Cette analyse a porté sur l'ensemble des installations afin d'identifier tous les scénarios susceptibles d'être directement ou par effet domino à l'origine d'un accident majeur.

⇒ **La quantification et la hiérarchisation des différents scénarios majeurs résiduels issus de l'analyse des risques.**

Dans le cas présent, trois scénarios critiques ont été identifiés :

- un incendie de la cellule de stockage N°1, en cas de départ de feu dans cette zone (incendie à proximité, court-circuit électrique, etc.).
- un incendie de la cellule de stockage N°2, avec des situations dangereuses similaires.
- une pollution accidentelle du ruisseau ou milieu naturel en cas notamment de rejet non maîtrisé sur la station d'épuration ou de pollution accidentelle en amont.

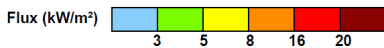
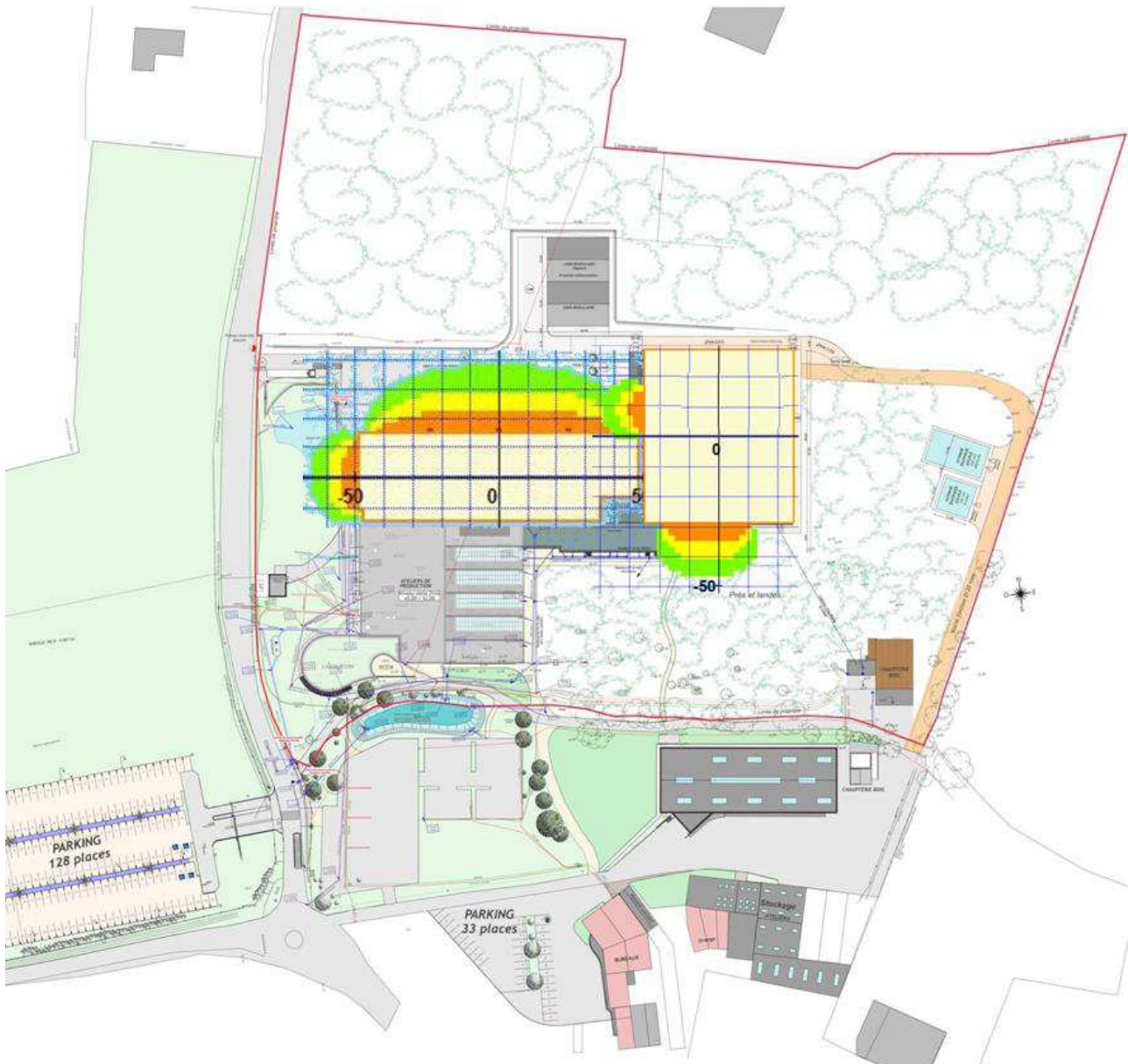
Concernant les risques de pollution accidentelle, l'analyse complémentaire a précisé les dispositifs de prévention et de protection existants et prévus au niveau de l'unité de production et à hauteur de la station d'épuration qui va connaître des aménagements complémentaires d'ici le début du 2<sup>ème</sup> semestre 2015.

La quantification des scénarios d'incendie a été réalisée à l'aide d'un logiciel de modélisation FLUMILOG (Flux émis par un incendie d'entrepôt logistique) permettant de déterminer les flux thermiques en fonction des matériaux stockés (caractéristiques, surface et hauteur de stockage, présence de mur coupe-feu).

Dans le cas présent, les scénarios modélisés correspondent à un incendie de matériaux combustibles en mélange de type stockage en entrepôt, sur racks.

Les scénarios ont considéré un incendie sur chacune des cellules de stockage de l'entrepôt séparées entre elles par un mur coupe-feu de degré de protection 2 heures (REI120). Les murs des locaux adjacents REI 120 ont également été considérés.

Le schéma ci-après présente la synthèse des résultats des modélisations, qui indique qu'en cas d'incendie, les flux thermiques seraient contenus entièrement à l'intérieur du site.



Effets thermiques - Incendie des cellules de stockage

En conclusion de l'étude, après la réalisation d'une cotation finale, le risque présenté par les activités de **LABORATOIRE SCIENCE ET NATURE** est considéré comme acceptable étant donné la configuration des zones de stockage et les mesures de prévention mises en place sur ces dépôts et la station d'épuration.